



DIRECTION DES SERVICES DU CABINET

BUREAU DE LA COMMUNICATION
ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT
28, Rue Saint-Arey
05011 GAP Cedex
www.hautes-alpes.gouv.fr

Gap, le 2 octobre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécheresse : poursuite des mesures de restrictions

Lors de la dernière réunion du comité départemental sur la sécheresse ce 27 septembre 2017, un point exhaustif sur l'évolution de la ressource en eau a été réalisé.

Le dernier épisode pluvieux observé les 21 et 22 septembre derniers (de l'ordre de 10 à 30 mm en moyenne) et les orages de la nuit du 1^{er} au 2 octobre n'ont pas eu d'impact significatif et durable sur les ressources en eau.

Les mois d'août et septembre ont été extrêmement chauds : les effets des fortes chaleurs sont donc encore perceptibles et les débits des cours d'eau restent donc très bas en ce début d'automne.

Par conséquent, les bassins du Drac-Gapençais et du Buëch-Méouge restent en « alerte renforcée », les bassins de l'Eygues-Oule et de l'Avance en « alerte » et les autres cours d'eau du département sont en « vigilance ».

Face à cette situation, les mesures de restrictions pour tous les usages de l'eau (agricoles, sanitaires, quotidiens, etc.) sont prolongées par arrêté préfectoral jusqu'au 31 octobre 2019.

L'ensemble de ces mesures sont accessibles sur le portail internet des services de l'État à l'adresse www.hautes-alpes.gouv.fr et sur nos réseaux sociaux Facebook et Twitter « @Prefet05 ».